

TPI MOUSSE SANITAIRES



MOUSSE ACTIVE ▶ **NETTOYANTE**
▶ **ANTITARTRE**
▶ **DESODORISANTE**
▶ **DESINFECTANTE**

INDICATEUR COLORÉ
CONTRÔLE VISUEL DE
L'APPLICATION

- Mousse active : grande efficacité et polyvalence
- Sans abrasifs : ne raye pas les surfaces
- Nettoyant dégraissant portatif instantané
- Economique
- Multi-usages
- Facilement biodégradable à plus de 90% selon OECD 301D

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

P R O D U I T A C T I F	
ETAT PHYSIQUE	Liquide
MASSE VOLUMIQUE	1025 +/- 20 g/l.
REACTION CHIMIQUE	Alcaline
PH	11.3
TENSION SUPERFICIELLE	39 dyne/cm
ODEUR	Agréable de citron vert
COULEUR	Bleue
G A Z P R O P U L S E U R	
Propulseur hydrocarboné	

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

PREVENTION DES MALADIES NOSOCOMIALES ET DES CONTAMINATIONS MANUPORTÉES PAR LES SURFACES UTILISÉES EN COMMUN

MOUSSE ACTIVE. Non caustique, non corrosive. Ne renferme pas de formol, ni autres dérivés d'aldéhydes.

POLYVALENTE : **Élimine les salissures, souillures grasses, biofilms de microorganismes ou d'algues, dépôts mixtes de calcaires et savons, salissures corporelles, souillures organiques présentes sur les surfaces, évite l'apparition des traces de calcaire au séchage provenant d'eau de dureté élevée.**

→ Par ses fonctions germicides, contrôlées selon les normes européennes, apporte une action de nettoyage désinfection simultanée des surfaces.

- **Activité bactéricide** vérifiée selon les méthodes européennes suivantes :
 - NF EN 1040** traitement bactéricide de base sur germes tests : *Pseudomonas aeruginosa* (CIP 103 467), *Staphylococcus aureus* (CIP 4.83) (5 min)
 - NF EN 1276** traitement bactéricide en condition de saleté (pv. efficacité NL/99309/3) sur germes tests : *Pseudomonas aeruginosa* (CIP 103 467), *Escherichia coli* (CIP 54127), *Staphylococcus aureus* (CIP4.83), *Enterococcus hirae* (CIP 5855) (5 min)
 - NFT 72.301** traitement bactéricide en condition de saleté (pv. efficacité NL/01176/3) sur germe test : *Listeria monocytogenes* (CIP 54159) (5 min)
- **Activité fongicide** vérifiée selon méthode européenne suivante :
 - NF EN 1275** traitement fongicide (p.v. efficacité NL/10288/1) sur germes tests suivants : *Candida albicans* (IP 4872) et *Aspergillus niger* (IP 1431.83) (15 min)

SURFACES		UTILISATEURS
Surfaces chromées	Carrelages / Faiences	Collectivités - Milieu hospitalier Centres de soins Centres de secours Samu - pompiers Maisons de retraite Crèches Cuisines Hôtelleries - Bars – Restaurants Magasins / GMS Thalassothérapies – Sources thermales Piscines, salles de sports
Inoxydables	Céramiques, marbre	
Alliages légers	Surfaces métalliques,	
Aluminium	plastiques	
Vitres	Stratifiés	
Sanitaires	Surfaces peintes	
Surfaces polies	lessivables	
Robinetteries	Salles d'eau	
Poignées de portes	Cabines de douches	
Mains courantes	Pommes de douches -	
d'escaliers	Lavabos	
Gardes corps de balcons	Matériels utilisés en	
Vitrines, présentoirs	commun	
	Equipements de sports	

MOUSSE ACTIVE
 Avec système indicateur de couleur **BLEUE** pour **VISUALISER** que l'application soit bien **UNIFORME** sur les surfaces
CONTROLER que le **TEMPS** de **CONTACT** indispensable à la **DÉSINFECTION** soit respecté



MODES ET DOSES D'EMPLOI

Bien agiter l'aérosol.



Appliquer une fine couche uniforme de mousse active directement sur les surfaces à nettoyer ou souillures à éliminer.

Laisser agir quelques instants.

Selon le cas terminer par le passage d'une raclette, chiffon ou lingette humide à usage unique ou d'une lavette ou éponge humide ou terminer par un rinçage à l'eau potable pour surfaces pouvant se trouver au contact des aliments.

Pulvériser la mousse sur la surface à traiter



La coloration bleue, même sur un support blanc, permet de bien visualiser que l'application est uniforme

Laisser agir 5 Minutes jusqu'à disparition de la couleur bleue



Selon le cas terminer par le passage d'une lingette à usage unique, d'une lavette, d'une éponge humide préalablement désinfectée ou par un rinçage complet à l'eau potable pour les surfaces pouvant se trouver au contact des aliments.

PRINCIPAUX ELEMENTS DE COMPOSITION

Préparation de nettoyage à base d'une combinaison d'agents de dégraissage et de surfactifs non ioniques sélectionnés pour leur aptitude à la biodégradabilité, de fonctions désinfectantes synergisées avec indicateur coloré de visualisation, d'application et d'activité de la mousse, conditionné en aérosol.

Contact alimentaire : Autorisé si rincé à l'eau potable après utilisation



RECOMMANDATIONS

ATTENTION

Contient 8.2% en masse de composants inflammables.
 H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
 P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
 P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

Utilisations réservées aux professionnels

Contient
 - moins de 5% de : agents de surface non ioniques
 - moins de 5% de : EDTA et sels

Usage biocide TP 02

Nom	Cas	Conc
N-ALKYL (C12-C18)-N,N-DIMÉTHYL-N-BENZYLAMMONIUM	68391-01-5	0.92 g/kg
CHLORURE D' ALKYL (C12/14) DIMETHYL ETHYL BENZYL AMMONIUM	85409-23-0	0.92 g/kg

Elimination du produit et de l'emballage : pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. L'effet biocide intervient dans les 10 minutes après traitement, sa durée d'action est stoppée par un rinçage complet et contrôlé à l'eau des surfaces entrées en contact. La durée d'action est de plusieurs heures dans le cas où il n'y a pas rinçage de la surface. L'intervalle de temps entre chaque application est défini par le plan d'hygiène établi lors de l'étude HACCP. Occupation des locaux après traitement ne nécessitant pas de délai dans les conditions et doses d'utilisation préconisées.

Le nettoyage du matériel peut être réalisé à l'eau lorsqu'un nettoyage est imposé après contact avec le produit.
 En cas d'application excessive aérer les locaux 5 minutes avant réutilisation, si nécessaire prévoir un rinçage des surfaces à l'eau ou à l'aide d'un détergent approprié.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

.En cas de contact avec les yeux laver immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un spécialiste.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

TALLIN PI

Tel : 40 83 87 52 – Fax : 40 41 04 97 - Vini : 87740834
 BP 4045 PAPEETE – TAHITI – POLYNESIE FRANCAISE
 SARL au capital de 10 000 000 F
 R.C.S. : 88128 / PAPEETE – N°I.T.S.T.A.T. (TAHITI) : 624 577